Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture (DEAP)

Financement



Sanitaire et social subventionné

Organisme responsable et contact

GRETA CFA AQUITAINE

09.71.04.64.41 ifap.bayonne@greta-cfa-aquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès : avoir 17 ans minimum

Préreguis pédagogiques :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et du soin Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer Aptitude à collaborer et à travailler en équipe Aptitude sen matière d'expression écrite, orale Aptitude se diaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'exercer le métier d'auxiliaire de puériculture En tant que professionnel(le) de santé, l'auxiliaire de puériculture est autorisé(e) à dispenser des activités d'éveil et d'éducation et réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et des actes spécifiques définis prioritairement pour l'infirmière puéricultrice, en collaboration et dans le cadre d'une responsabilité partagée

Contenu et modalités d'organisation

Durée du parcours complet : 1540h (1 an) La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en institut ou à distance (770h, 22 semaines) et une formation réalisée en milieu professionnel (770h, 22 semaines). Des passerelles existent pour les détenteurs des diplômes et titres suivants : Bac Pro ASSP, Bac Pro SAPAT, CAP AEPE, AP, ARM, AES, Ambulancier, ADVF, ASMS Référentiel de compétences Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale 1 - Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 1bis - Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration 3 - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins 4 Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants 6 - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention 8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévent

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|-------------------------|------------------------|------------------|-----------------|-----------|
| 00302540 | du 05/09/2022 au 28/07/2023 | Bayonne (64) | GRETA CFA AQUITAINE | | Non éligible | FPC |
| 00302541 | du 05/09/2022 au 28/07/2023 | Mont-de- Marsan (40) | GRETA CFA AQUITAINE | | Non éligible | FPC |
| 00369882 | du 28/08/2023 au 19/07/2024 | Bayonne (64) | GRETA CFA AQUITAINE | | Non éligible | FPC |

| 00369881 | du 28/08/2023 au 19/07/2024 | Mont-de- Marsan (40) | GRETA CFA AQUITAINE | Non éligible | FPC |
|----------|--------------------------------|-------------------------|------------------------|-----------------|-----|
| 00450455 | du 26/08/2024 au 18/07/2025 | Mont-de- Marsan (40) | GRETA CFA AQUITAINE | Non éligible | FPC |
| 00450949 | du 26/08/2024 au 25/07/2025 | Bayonne (64) | GRETA CFA AQUITAINE | Non éligible | FPC |
| 00589221 | du 25/08/2025 au 17/07/2026 | Mont-de- Marsan (40) | GRETA CFA AQUITAINE | Non éligible | FPC |
| 00589223 | du 25/08/2025 au 17/07/2026 | Bayonne (64) | GRETA CFA AQUITAINE | Non éligible | FPC |